

Objet:

Date: 2017-11-03 15:12

De: Bernard SALABELLE

À: enquete-publique-1@mairie-mazaugues.org

Monsieur le commissaire-enquêteur :

Il faudrait plus d'assurances documentées sur :

* l'engagement de l'exploitant à limiter - dans l'avenir - l'implantation des panneaux photovoltaïques aux seuls emplacements désignés dans le projet présenté à l'enquête publique et en particulier à ne rien installer sur le versant nord du vallon de l'Epine.

* les moyens utilisés pour former – sur les terrains mis à sa disposition par la Commune et dont il aura la maîtrise - un écran de végétation rendant l'installation invisible en toutes saisons depuis les hauteurs du quartier le Deffens.

* les recours que pourrait exercer la Commune en cas de défaillance du propriétaire des installations pour faire assurer leur démantèlement le moment venu.

Je propose qu'un afficheur digital visible de l'extérieur des parcs soit installé pour informer le public du niveau de la production d'électricité photovoltaïque (instantanée et total annuel).

Je souhaite une meilleure information sur l'intérêt financier attendu par la Commune (bail et intéressement à la production).

Salutations distinguées.